

L'accueil des jeunes enfants



Vous attendez un bébé ou vous avez un enfant âgé de 10 semaines à 4 ans ? Différents modes d'accueil sont disponibles dans la commune, les professionnelles de la Petite enfance vous accueillent et vous accompagnent.

- **Le point conseil Petit enfance (PCPE)**

Ce lieu d'information s'adresse aux parents et aux futurs parents recherchant des informations sur l'ensemble des modes d'accueil de l'enfant sur la ville. Les familles reçues individuellement ou collectivement pourront bénéficier de présentation des différentes structures ainsi que des aides et dispositifs mis à leur disposition pour les enfants de moins de 4 ans.

- **Le multi-accueil collectif**

Les enfants de 10 semaines à quatre ans seront accueillis de manière régulière ou occasionnelle et répartis en trois groupes en fonction de leur âge et de leur développement psychomoteur afin de mieux respecter leur rythme. Une équipe pluridisciplinaire constituée d'auxiliaires de puériculture, d'éducateurs de jeunes enfants et d'agents qualifiés accompagneront les enfants tout au long de leur développement. Les activités proposées, libres ou dirigées, seront mises en œuvre par petits groupes afin de permettre aux enfants de s'amuser.

- **La crèche familiale**

Ce lieu de découverte et de rencontres permet aux assistantes maternelles employées par la ville de se retrouver, de participer activement à l'élaboration d'ateliers et d'approfondir leurs connaissances. Cette structure accueillera 19 enfants pour une équipe de 6 assistantes maternelles, chacune recevant 3 à 4 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans à leur domicile.

Les assistantes maternelles bénéficieront d'un accueil libre tout au long de la semaine au sein de la crèche familiale. Elles pourront également participer à un temps d'accueil encadré une fois par semaine.

- **Le LAEP**

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent propose des temps d'accueil spécifiques, facilement accessibles. C'est un lieu de vie adapté aux tout-petits, où les enfants partagent des temps de jeux, d'activités et de découvertes. C'est aussi un lieu d'écoute et d'échange pour les familles et de soutien à la parentalité. Chaque adulte apprend ainsi à créer ou recréer du lien avec son enfants, autour d'ateliers ou d'activités communes. Ouvert une matinée par semaine, les parents et enfants âgés de 0 à 4 ans seront accueillis sans inscription préalable par deux professionnels.

Infos pratiques

Inscriptions :

C'est lors du Point Conseil Petite Enfance (PCPE) qu'une professionnelle de la Petite enfance reçoit les parents, accompagnée d'une conseillère de la Caisse d'allocations familiale, en premier lieu avant toute démarche d'accueil d'un enfant dans une structure municipale. Elle fait avec eux le point sur leur situation et les oriente vers le mode d'accueil qui répondra le mieux à leurs besoins.

C'est à l'issue de cet entretien qu'un **dossier d'inscription** est remis aux parents. Une réponse leur est donnée à la suite de la commission.

La réunion d'information collective est organisée une fois par mois à l'intention des parents et en présence des partenaires : CAF et PMI.

L'inscription à la **prochaine réunion du PCPE** s'effectue auprès de la MELC au 01 30 27 30 90

Contact

Service de la Petite enfance

Maison de l'Education des Loisirs et de la Culture
64 boulevard des Chasseurs
Tél. 01 30 27 30 90

Maison de la Petite enfance

Chemin des Cygnes
Tél. 01 34 41 93 98